



## BALADE DES PERES NOEL 2016 - BULLETIN D'INSCRIPTION -

Pour sa 9ème édition, ASPHALTE85 vous donne rendez-vous le **Samedi 10 décembre 2016** entre 11 heures et 12 heures 30 sur le parking du Vendée Globe aux SABLES D'OLONNE.

Cette année, la balade est payante : **3€ par moto**. La somme totale sera reversée aux associations « La Ligue contre le Cancer » (Vendée) et « Un Geste pour un Sourire ».

L'inscription reste obligatoire. Convoi limité à 1200 motos. Aucune inscription le jour-même. Véhicule à 3 roues maximum ; 125 cm<sup>3</sup> minimum. Tenue de Père/Mère Noël obligatoire.

### IDENTITE :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Numéro de permis : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Passager :  Oui - Non  Mail : \_\_\_\_\_

### MOTO :

Marque : \_\_\_\_\_ Modèle : \_\_\_\_\_

Immatriculation : \_\_\_\_\_

### ASSURANCE :

Nom de la compagnie : \_\_\_\_\_ Numéro de contrat : \_\_\_\_\_

TOMBOLA : Je participe à la tombola :  Oui - Non

Je veux avoir \_\_\_\_\_ tickets à 2€ = \_\_\_\_\_ € et je joins à mon inscription une enveloppe déjà timbrée avec mon adresse (*sauf si remise en main propre*).

J'atteste par la présente de la conformité des renseignements ci-dessus et m'engage à respecter le code de la route durant la durée de l'événement, ainsi que les règles de sécurité mises en place par l'organisation (pas de burn, ni wheeling, pas d'alcool, etc...). Je certifie que ma moto respecte les lois et normes en vigueur.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_



Merci de retourner ce document dûment rempli, ainsi que le règlement **uniquement par chèque à l'ordre d'ASPHALTE 85**, (si balade + tombola = *un seul chèque*) à l'une des deux adresses suivantes :

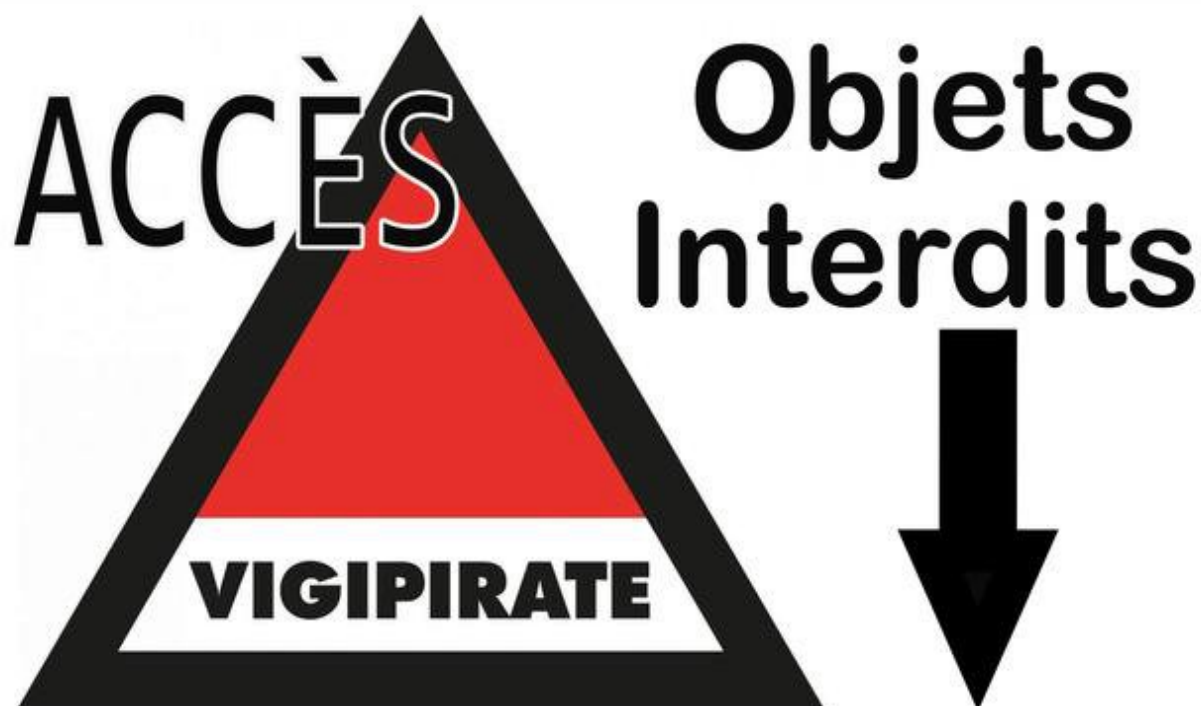
**COUTANCEAU Elodie**  
160, rue du 08 Mai 1945  
85440 TALMONT SAINT HILAIRE  
Tél.: 06.58.70.63.77

**GAUDINIÈRE Charlène**  
10, Rue Georges Clémenceau  
85180 LE CHATEAU D'OLONNE  
Tél. : 06.48.68.28.21



Votre inscription *ne sera pas validée* si vos renseignements sont *incomplets*, s'ils ne sont pas *clairement lisibles*, si le *règlement* n'est *pas présent*, si *l'ordre du chèque* est autre que *ASPHALTE85*, si des *dessins, tâches* de boissons ou *autres fantaisies* sont apposés dessus. Merci de votre compréhension.

Lors de votre venue à la balade des Pères Noël, merci de respecter les consignes suivantes :



- Articles pyrotechniques
- Couteaux
- Bouteilles
- Verres
- Boîtes Métalliques
- Barres
- Hampes rigides  
et de gros diamètre
- Tous objets dangereux

